cndp
Commission particulière du débat public

Les cahiers d'acteurs du débat public

sur le projet de contournement routier de Nice

février 2006 N° 33

PAYS DES PAILLONS

page 2 **Incidence du contournement de Nice sur le projet de territoire du Pays des Paillons**

page 3 **Investir dans le rail, les transports en commun en site propre, l'intermodalité**

page 3 **L'aménagement sur place à l'est du Var préserve l'avenir et remédie au dysfonctionnement local de l'autoroute**

page 4 **Conclusion**

PAYS DES PAILLONS

Situé au nord de Nice, la communauté de communes du Pays des Paillons s'ouvre par Drap, son principal accès.
Sa géographie tout autant que son histoire sont constitutives d'unité. Les villages se sont construits autour du cours d'eau, le Paillon, dans un paysage de vallées et de montagnes, aux versants abrupts.
Sa population, qui a fortement et partout augmenté au cours des dernières décennies, comporte une part importante d'actifs.
Son patrimoine est riche : patrimoine naturel avec ses paysages préservés, ses villages perchés et son patrimoine culturel remarquable.
Son économie est structurée autour des activités du transport et de l'industrie, parmi lesquelles les deux cimenteries jouent un rôle important, du secteur médico-social et de l'agriculture.
Le Pays des Paillons offre également un potentiel touristique intéressant.

> Contact
PAYS DES PAILLONS
53, chemin Miagla
06390 CONTES
www.pays-des-paillons.fr

> POUR L'AMÉNAGEMENT SUR PLACE >>>>

> POUR L'AMÉNAGEMENT SUR PLACE >>>>

L'AMENAGEMENT SUR PLACE A L'EST DU VAR PRESERVE L'AVENIR ET REMEDIE AU DYSFONCTIONNEMENT

←Le transport ferroviaire à développer
L'augmentation du coût des carburants devrait se traduire par un report sur les transports collectifs

↑L'échangeur Paillons-autoroute A8
La partie la plus au sud du Pays des Paillons est à moins de 5 km de l'A8

Les élus du Pays des Paillons, en accord avec le diagnostic posé du dysfonctionnement de l'autoroute A8, prennent en compte le risque de saturation à l'horizon 2020.
Ils notent avec satisfaction que les documents produits par le maître d'ouvrage confirment l'inutilité d'un aménagement autoroutier au-delà de Nice Est en direction de l'Italie.
Ils sont rassurés de constater que les hypothèses de tracés nord ne sont pas retenues, allant ainsi dans le sens d'un refus de la périurbanisation du Moyen Pays.
Comme l'étude complémentaire dite « TC++ » montre que l'autoroute restera surchargée dans le contournement proprement dit de Nice, même dans l'hypothèse d'un report important sur les transports en commun, ils se prononcent pour un aménagement de l'autoroute entre Nice- Est et St-Isidore et la création d'une liaison directe avec la pénétrante du Paillon.
Certains aménagements déjà programmés, comme la suppression de l'angle droit de Saint-Laurent-du-Var, sont l'amorce de telles solutions dans la partie ouest.

Les éléments donnés dans le dossier de débat public montrant que le trafic de transit est très minoritaire par rapport au trafic de liaison interne au département, et en particulier au trafic vers ou depuis Nice, toute solution qui sépare ces deux flux est rapidement vouée à la saturation.

L'enquête déplacements du Pays des Paillons

L'analyse des déplacements par origine et destination montre que plus de 60 % des déplacements des résidents du Pays des Paillons s'effectuent entre leur commune de résidence et une commune extérieure au Pays (Nice et La Trinité concentrent à elles seules 73 % des déplacements en relation avec l'extérieur).

La grande majorité (93 %) des déplacements des résidents du Pays des Paillons ont pour origine ou destination le domicile : les déplacements sont avant tout « fonctionnels » et ne se dispersent pas. Les déplacements relatifs au travail représentent environ 43 % de l'ensemble des déplacements, (moins de 30 % à l'échelle de l'aire azuréenne). Les déplacements relatifs aux études représentent moins de 19 % de l'ensemble (moins de 15 % à l'échelle de l'aire azuréenne).

Il s'ensuit une grande concentration dans le temps des déplacements, autour des pointes « travail » et « études » du matin et du soir.

(enquête téléphonique réalisée du 7 au 11 juin 2005 réalisée par EURECA)

Répartitions horaires des départs et arrivées

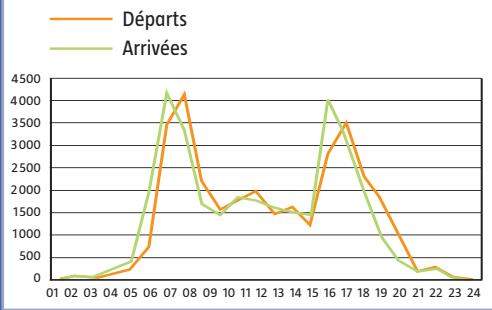

Poids des différents types de déplacements

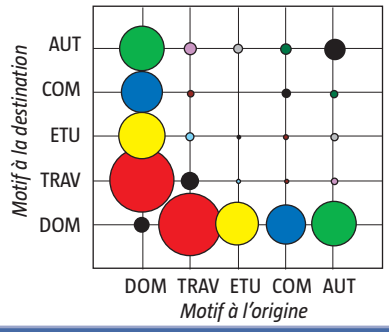

> POUR L'AMÉNAGEMENT SUR PLACE >>>>